



MARCHÉ DE NOËL DE RAON L'ÉTAPE

2021



DOSSIER D'INSCRIPTION

La commune de Raon l'Étape met en place, pendant la période hivernale, un marché de Noël en extérieur, qui se tiendra 3 jours par semaine (vendredi, samedi et dimanche) du **3 au 24 décembre 2021**.

Si vous souhaitez participer en tant qu'exposant(e), **merci de compléter et signer le présent dossier d'inscription** qui devra, **avant le 20/10/2021**, être déposé en Mairie de Raon l'Étape (à l'attention de Maria PIERRAT ou Christine RUYER) ou transmis par mail à l'adresse suivante : marcheartisanal@raonletape.fr

Charte d'admission et de fonctionnement

Participant

Le participant devra :

- exercer une activité déclarée (micro-entreprise, entreprise...) ;
- être immatriculé, selon les cas, au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers ;
- respecter l'ensemble des dispositions légales et réglementaires qui lui sont applicables, y compris sur les aspects sanitaires ;
- s'engager, en signant le présent dossier d'inscription, à participer à chaque date choisie.

Sélection

Les places étant limitées, la Municipalité sélectionnera au besoin les exposants selon les critères suivants :

- diversité globale de l'offre sur le marché de Noël ;
- localisation de l'activité à proximité de Raon l'Étape ;
- nature et qualité des produits vendus (la fabrication artisanale sera privilégiée).

Suite au dépôt du dossier d'inscription, si sa candidature est retenue, l'exposant recevra une confirmation d'inscription.

Occupation et tarif

Le marché aura lieu centre ville. Chaque exposant se verra attribuer un chalet en bois de 5 m² appartenant à la Municipalité. Celui-ci devra apporter son propre cadenas pour fermer son chalet.

Le tarif appliqué pour chaque période de location (3 jours dans la semaine) s'élève à **30 €**.

La somme due par l'exposant sera versée par chèque à l'ordre du Trésor Public, transmis à la demande de la Municipalité lors de la confirmation de l'inscription. Le chèque sera encaissé **au mois de novembre 2021**. En cas d'empêchement lié au COVID, le chèque sera restitué ou, le cas échéant, remboursé.

Caution

Une caution s'élevant à **100 €** sera versée par le participant au moyen d'un chèque à l'ordre du Trésor Public, et pourra être encaissée en cas de désistement ou de dégradation du domaine public et du matériel mis à disposition. Hormis ces cas de figure, le chèque sera restitué à la fin de la manifestation.

Le chèque de caution sera transmis à la demande de la Municipalité lors de la confirmation de l'inscription.

Aucun chèque ne sera encaissé en cas d'annulation de la manifestation.

Dates et horaires

Le marché de Noël aura lieu les **03-04-05/12/2021, 10-11-12/12/2021, 17-18-19/12/2021, 22-23-24/12/2021.**

Horaires :

- vendredis : 15h00 – 19h00
- samedis : 09h00 – 12h00 / 15h00 – 19h00
- dimanches : 15h00 – 18h00
- mercredi 22 décembre - jeudi 23 décembre : 15h00 – 19h00
- vendredi 24 décembre : 13h00 – 17h00

Les exposants s'engagent, pour chaque week-end auquel ils participent, à être présents sur les jours et horaires d'ouvertures fixés ci-dessus.

Fiche d'informations à compléter

Coordonnées

Dénomination :

Téléphone :

Nom :

Courriel :

Prénom :

N° SIRET :

Adresse :

N° d'identification RM ou RCS :
.....

Code postal :

Ville :

Dates de participation

03-04-05/12/2021 10-11-12/12/2021 17-18-19/12/2021 22-23-24/12/2021

Nature des produits commercialisés et description de l'activité :

.....
.....
.....

Joindre en annexe :

- une brochure et / ou des photographies des créations / produits vendus ;
- un extrait Kbis ;
- une attestation d'assurance (RC professionnelle).

Je soussigné(e), m'engage à respecter la charte d'admission et de fonctionnement ci-dessus.

Signature :

Lieu et date :